

ANNEXE 1

Aménagements de poste Campagne 2025/2026 Processus de traitement des demandes

Assistance humaine

**Au plus tard
le 19 avril 2025**

Saisie de la demande de
l'agent dans Colibris

Le médecin du travail prend
connaissance de la demande

Si le médecin du travail
l'estime nécessaire, l'agent
est contacté pour prendre
RDV pour une consultation
et pour réaliser une étude de
son poste de travail

L'agent est informé sur
Colibris que sa demande
passe en commission pluri-
disciplinaire

La commission pluridisciplinaire acte
ou non l'attribution de l'assistance
humaine

La DOS notifie par courrier la
décision d'assistance humaine à
l'agent, s/c de son supérieur

L'agent procède au
recrutement de l'APSH, avec
l'aide de son supérieur et
des services académiques

L'agent peut
formuler un recours
en cas de décision
défavorable

L'APSH prend son
poste

Le SAGERE établit le contrat
de travail de l'APSH

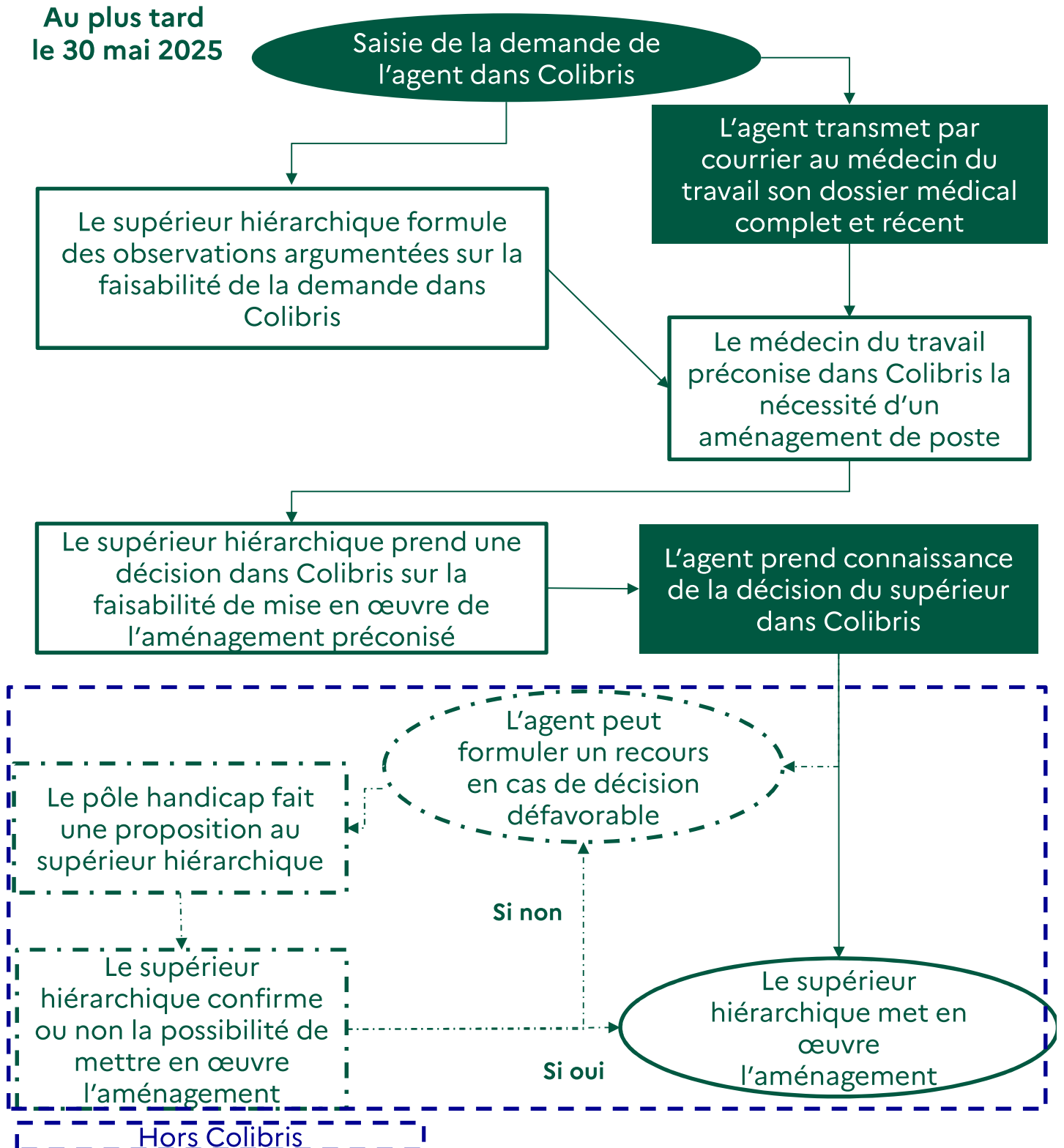
Hors Colibris

ANNEXE 1

Aménagements de poste
 Campagne 2025/2026
 Processus de traitement des demandes

Aménagement organisationnel

**Au plus tard
le 30 mai 2025**





ANNEXE 1

Aménagements de poste
Campagne 2025/2026
Processus de traitement des demandes

Aménagement matériel/formation/bilan de compétences

A tout moment
de l'année (excepté pour
les demandes de pris en
charge de transport
domicile-travail: date
limite: 4 juin 2025)

Saisie de la demande de
l'agent dans Colibris

Si le médecin du travail
l'estime nécessaire, l'agent
est contacté pour prendre
RDV pour une consultation

Le médecin du travail formule une
préconisation dans Colibris

L'agent prend connaissance
de la préconisation dans
Colibris

L'agent est notifié sur
Colibris de la décision de
l'administration

Le pôle aménagements
handicap de la division des
prestations aux personnels
prend contact avec l'agent
pour la prise en charge de
l'aménagement

L'aménagement est
mis en place sur le
lieu de travail

Hors Colibris